

1918

POUPART Auguste Frédéric

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	POUPART
Prénoms	Auguste Frédéric
Grade	Brigadier
Corps	2 ^e Régiment de Tirailleurs Marocains
N°	6268 au Corps - Cl 1912
Matricule	2090 au Recrutement Valenciennes
Mort pour la France le 31	Clout 1918
à pied de Crécy au Mont (Aisne)	
Genre de mort	Oui à l'ennemi
Né le	17 Août 1892
à	Le Cateau Département du Nord
Arr. municipal (p' Paris et Lyon), à devant rue et N°	
Cela fut fait par le Corps	Jugement rendu le
à	par le Tribunal de
date ou jugement transcrit le	31 décembre 1919
à	Denain (Nord)
N° du registre d'état civil	
101-738-1022. [26433]	

04 avril 1903; Passé au 1^{er} R.C.A. le 22 mars 1913; Passé au 4^{er} R.C.A. le 1^{er} juillet 1916; Passé au dépôt commun des 2-3-5-et 6^{es} R.C.A. à Salornay ¹ le 15 mars 1917; Passé au 6^{er} R.C.A. le 11 mai 1917; Détaché à l'encadrement des tirailleurs Marocains à compter du 06 février 1918; Mis à la suite et en surnombre de son corps d'origine à compter du 06 février 1918; Passé au 4^{er} Bataillon le 10 février 1918; Dirigé en renfort aux armées le 16 février 1918; Nommé caporal le 17 juillet 1918; Tué à l'ennemi le 31 août 1918 à Crécy au Mont

¹ Salornay sur Guye, Département de Saône et Loire, Arrondissement de Macon, Canton de Cluny.

Citation à l'ordre de l'Armée le 10 novembre 1914 «Combattant à pied, a fait preuve de sang froid et de courage en défendant une crête que les fantassins ennemis cherchaient à occuper».

Citation à l'ordre de l'armée le 24 mars 1915. (Pas de texte disponible)

Décoration Médaille Coloniale, agrafe Maroc le 24 mars 1915

Félicitations du Colonel Cdt le 4^{er} R.C.A. le 30 mai 1916 «Pour la façon dont ils ont accompli leur mission de reconnaissance dans la journée du 23 mai 1916 en tombant à l'improviste après une marche pénible sur un ennemi très supérieur en nombre auquel ils ont fait subir des pertes et tout en exécutant adroitemment leur mouvement de repli»

Citation à l'ordre du Régiment N°48 du (pas de date indiquée) «Poupart Auguste, Caporal ayant déjà (la suite n'est pas présente sur le document) »

Décoration Croix Saint Georges de Russie N°16485 (pas de date)

Décoration Croix de guerre avec palme (pas de date)

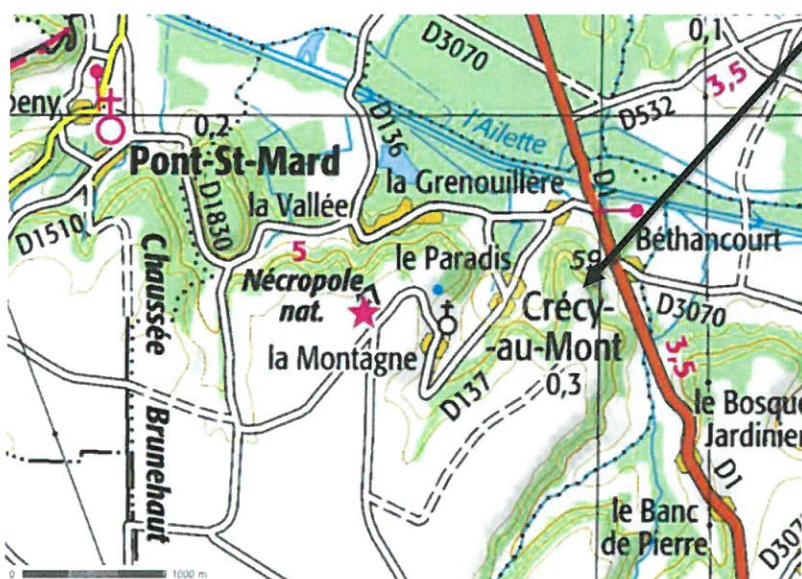
Morphologie: Cheveux noirs; yeux marrons; front vertical; nez rectiligne; visage ovale; taille 1m69; Degré d'instruction générale 3.

N°628 Acte de transcription de Décès de POUPART Auguste

Le Ministre de la Guerre nous a requis de transcrire l'acte de décès suivant. L'an mil neuf cent dix huit, le vingt sept septembre à quinze heures, étant à Somme Brionne (Marne) Acte de décès de Auguste Frédéric Poupart, caporal au 2^{er} Régiment de Tirailleurs marocains, 13^e Compagnie, N° matricule 2090 au recrutement de Valenciennes, classe 1912, né le dix sept août mil huit cent quatre vingt douze à Le Cateau, canton dudit (Nord) Domicilié en dernier lieu à Denain. Décédé près de Crécy au Mont (Aisne) "Mort pour la France" le trente et un août mil neuf cent dix huit, tué à l'ennemi; fils de feu Armand et de Joséphine Hennequin. Dressé par nous, Jaberg Charles, lieutenant, Officier de détails faisant office d'Officier de l'Etat civil, sur la déclaration de Louis Edmond, adjudant chef, 25 ans et de Parmentier Henri, 30 ans, tous deux au 2^{er} Régiment de Tirailleurs marocains, témoins qui ont signé avec nous après lecture. Suivent les signatures. Vu par

nous, Rousseau André Rémy, sous intendant militaire. P.O. l'attaché à l'intendance. Vu pour légalisation de la signature de Mr. Jaberg Charles. Paris le quatorze mai mil neuf cent dix neuf. Le Ministre de la guerre par délégation. Le Chef du Bureau des Archives administratives. Signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le trente et un décembre mil neuf cent dix neuf, par nous, Casimir Richez, conseiller municipal et par délégation, Officier de l'Etat civil. Suit la signature du Conseiller municipal.

Localisation du lieu du décès



Crècy-au-Mont Département de l'Aisne, Arrondissement de Laon, Canton de Coucy le Château Auffrique

Morts au même endroit
Le Cateau: Poupart Auguste;

Etaient au même régiment
Le Cateau: Poupart Auguste;

Historique et combats du 2^e Régiment de Tirailleurs Marocains en 1918

Les tirailleurs marocains étaient des unités d'infanterie appartenant à l'Armée d'Afrique qui dépendait de l'armée de terre française. Ces unités à recrutement majoritairement indigène (70-75 % selon les époques), venues du Protectorat du Maroc, ont existé de 1915 à 1956.

À la fin du XIX^e siècle les échanges augmentent entre le Maroc et la France. En 1877 s'effectue le relevé géographique du Maroc en coopération avec les ingénieurs du service géographique de l'armée, puis l'instruction par des officiers français de l'armée Chérifienne.

Pendant la Grande Guerre, la contribution du Maroc se monte, en 1918, à six bataillons regroupés dans deux régiments de marche. Les pertes marocaines s'élèveront à environ 25 % de leurs effectifs. Les deux régiments, les 1^{er} et 2^e Régiment de marche des tirailleurs marocains (RMTM), seront plusieurs fois cités à l'ordre de l'Armée et décorés de la fourragère.

En 1912: création de Troupes auxiliaires Marocaines

Août 1914: constitution de deux Régiment de chasseurs indigènes (aux ordres des colonels Auroux et Poeymirau) qui forment le 25 août 1914 une Brigade de chasseurs indigènes (appelée aussi Brigade marocaine) aux ordres du général Ditte. La brigade est à la disposition de la 45^e DI à partir du 8 septembre 1914

23 septembre 1914: la brigade décimée au cours de la bataille de la Marne est dissoute. Avec les survivants, un Régiment de marche de chasseurs indigènes est formé

Marne 1914

Les tirailleurs de la Brigade marocaine s'illustrent au cours des combats de l'Ourcq et de l'Aisne lors de la bataille de la Marne en septembre 1914. Sur un effectif d'environ 5 000 hommes, seuls 700 sont valides après les combats. En outre sur les 103 officiers de la Brigade, 46 sont blessés ou tués. Les tirailleurs survivants formeront par la suite le 1^{er} régiment de tirailleurs marocains.

Après la bataille, leur faits d'armes suscitent l'admiration et ils reçoivent les félicitations du Général Maunoury, commandant la VI^e armée française, puis d'Alexandre Millerand alors ministre de la guerre: «Disciplinés au feu comme à la manœuvre, ardents dans l'attaque, tenaces dans la défense de leurs positions jusqu'au sacrifice, supportant au delà de toute prévision les rigueurs du climat du Nord, ils donnent la preuve indiscutable de leur valeur guerrière. De telles qualités les placent définitivement sur le même rang que nos meilleures troupes d'Afrique et les rendent dignes de combattre, aux côtés des troupes françaises».

1^{er} janvier 1915: le régiment devient le Régiment de Marche de Tirailleurs Marocains (R.M.T.M) par décision du 25 décembre 1914 et est placé sous les ordres des colonels Poeymirau puis Auroux

Printemps 1917: le R.M.T.M est affecté à la 153^e division, sous les ordres du général Pelle

Mars 1918: le R.M.T.M devient le 1^{er} R.M.T.M lorsqu'un deuxième régiment, le 2^e R.M.T.M, est créé. 2e R.M.T.M.: 1^{er}, 2^e et 4^e Bataillons et spécialistes du 262^e R.I, lieutenant-colonel Flye Sainte Marie

Les 2 régiments de tirailleurs marocains ayant combattu lors de la Première Guerre mondiale ont obtenu 7 citations à l'ordre de l'armée.

Croix de guerre 1914-1918 avec deux citations à l'ordre de l'armée:

«Jeune régiment animé de la plus belle ardeur et du désir de vaincre et de se distinguer, sous les ordres du lieutenant-colonel Flye-Sainte-Marie, les 20 et 21 août 1918, a enlevé dans un assaut irrésistible ses premiers objectifs. A par sa ténacité et son audace réussi à surmonter les obstacles qui s'opposaient à sa marche, donnant son aide aux camarades et réussissant à regagner dans un élan superbe les 3 kilomètres qui le séparaient des unités de tête, pour les dépasser à son tour. A conquis plusieurs lignes de tranchées, plusieurs villages, réalisant en 2 jours de combat incessants une progression de 8 kilomètres, faisant 600 prisonniers, capturant 64 canons, dont 40 lourds et 2 pièces à longue portée, sans compter un nombre considérable de mitrailleuses lourdes et légères, des minewefer et une quantité énorme de munitions et de matériels.»

—Ordre général n° 344 de la 10^e armée en date du 12 octobre 1918, combats du 20 et 21 août 1918 dans l'Aisne, région de Camelin.

«Jeune régiment dont l'allant et la fougue, malgré les conditions défavorables, ne se sont pas ralenties. Sous le commandement du lieutenant-colonel Flye-Sainte-Marie, a enlevé, les 26, 27 et 28 septembre 1918 tous les objectifs qui lui étaient assignés butte du Mesnil, croupe est de Grateuil et a capturé, au cours de cette avance de 11 kilomètres, 800 prisonniers dont 25 officiers, 12 canons, de nombreuses mitrailleuses, un train Decauville complet.»

—Ordre général n° 1445 de la 4^e armée en date du 10 novembre 1918, combats du 26 au 28 septembre 1918 en Champagne, entre la butte du Mesnil et Grateuil.

► 1^{er} régiment de tirailleurs marocains

Fourragère aux couleurs du ruban de la Médaille militaire (5 citations à l'ordre de l'Armée)

► 2^e régiment de tirailleurs marocains

Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre 1914-1918 (2 citations à l'ordre de l'Armée)



JMO du 2^e RTM en 1918

Pas d'informations disponibles pour ce régiment



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique du 2^e RTM: extraits de diverses notes; Mairie de Le Cateau; Mairie de Denain; Cartographie IGN Géoportail;

